

# ELECTRICITE DU BATIMENT

## CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques BP Installation en Equipements Electriques



### Le titulaire du CAP Pro Elec :

- **INSTALLE** des équipements électriques : il met en place les matériels, raccorde les appareils.
- **MET EN SERVICE** : il effectue les essais de sécurité, effectue ou participe à la mise en service et à la livraison de l'installation.
- **ASSURE LA MAINTENANCE** : il exploite une procédure détaillée d'aide au dépannage, dépanne l'installation par échange des éléments défectueux.

### Le titulaire du BP IEE, qualifié et autonome, est capable de :

- **REALISER** des installations électriques en courants faibles (alarmes, téléphones, informatique, vidéo, etc....).
- **ASSURER** la mise en service d'une installation et sa maintenance.
- **ORGANISER** le travail.
- **CONSTITUER** des dossiers techniques.
- **ANIMER** une petite équipe sur un chantier de taille réduite.

### Leurs secteurs d'activités :

Les entreprises du bâtiment, les artisans.

### L'alternance :

14 semaines à la MFR  
2 ans de formation rémunérée.  
Sous contrat d'apprentissage.

### Examen :

CCF (Contrôles en Cours de Formation) au CFA et en entreprise.

### Contenu de la formation :

Enseignements général et professionnel (gestion de l'alternance, atelier, technologie, schéma, électrotechnique) : 35 h par semaine.

### Les Débouchés :

Pour le **CAP PRO ELEC** : possibilité de poursuite d'étude en BP IEE, en 2ème année de BAC Pro ELEEC ou intégration au milieu professionnel.

Pour le **BP IEE** : En Mention Complémentaire : Technicien en Énergies Renouvelables en BAC PRO en 1 an ou intégration en milieu professionnel.

### TEMOIGNAGE



M. CURT maître d'apprentissage  
Entreprise ECM à Biol.

« La formation par alternance est le meilleur moyen d'apprendre un métier. J'ai appris l'électricité ainsi, à la MFR Le Village, et je souhaite transmettre aujourd'hui mes connaissances aux jeunes. Cet établissement scolaire a su me motiver et m'a permis de devenir un professionnel reconnu. A diplôme égal, notre entreprise préfère embaucher un jeune ayant suivi une formation en apprentissage. La personne connaît les réalités du terrain, est rapidement autonome à son poste et s'adapte vite. »

**Champion de France des  
Apprentis Electriciens en 2011**

**RÉUSSIR  
autrement**